

DESTINATAIRES: Tous les détaillants
EXPÉDITEUR: Michel Pilon – Coordonnateur, Opérations
DATE: Le 15 juin 2018
SUJET: Stationnement pour employés du centre

Chers détaillants

Dans le but d'offrir une expérience de magasinage de première classe à notre clientèle, il est important de lui accorder la priorité des stationnements situés à proximité des entrées. Puisque nos clients (es) sont notre raison d'être, il est de notre devoir de faciliter leur accès au centre commercial.

En tant qu'employé (e), votre véhicule peut demeurer au même endroit pendant plus de huit (8) heures. En revanche, les espaces de stationnement situés près des entrées peuvent avoir un potentiel de roulement de plus de huit (8) véhicules en une journée. Il est donc crucial que chaque employé (es) stationne le plus loin possible des portes afin de laisser ces espaces aux clients qui ne sont de passage que pour quelques heures.

Vous trouverez donc ci-joint un plan identifiant en orange les zones réservées aux employés (es). Celles-ci se trouvent exclusivement en bordure périphérique du stationnement. Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir afficher ce plan à la vue de tous les employés de vos boutiques et/ou bureaux.

Dans les cas de non-conformité envers cette procédure, des avis d'infractions seront remis aux véhicules fautifs.

Merci pour votre collaboration habituelle et nous demeurons à votre entière disposition pour tout renseignement additionnel.

Sincèrement,



Michel Pilon
Coordonnateur, Opérations

LES PROMENADES
GATINEAU

